NON à cette CARTE SCOLAIRE

Pour défendre nos conditions de travail et celles des élèves

Une fois de plus les choix politiques budgétaires se traduisent par un recul des moyens du service public d'enseignement de l'Allier comme partout en France.

Dans les écoles, la volonté de supprimer des postes combinée à l'annonce présidentielle de juin dernier selon laquelle il n'y aurait pas de diminution du nombre total de classes, sans doute pour faire le moins de vagues possible en période électorale, aboutit, outre un redéploiement interne de 5 fermetures, qui seraient à déplorer, pour 5 ouvertures, au sacrifice délibéré de ce qui reste des Rased, des moyens de remplacements par des personnels titulaires, et de l'enseignement spécialisé.

On fragilise donc les plus fragiles ! Et en même temps, ce sont bien **les conditions d'enseignement de tous qui seront dégradées** : plus d'élèves par classe, absences non remplacées, disparition de l'aide spécialisée pour les élèves en difficulté...

A quoi s'ajoute la fin de ce qu'il restait d'intervenants en langues vivantes, à l'encontre de tous les discours officiels sur l'enseignement précoce des langues ...

GREVE unitaire départementale, Mardi 7 février

rassemblement à l'Inspection d'Académie à 9h

avant la tenue du Comité Technique Départemental.

Dans les collèges, pour un effectif total stable ou en augmentation, les moyens diminuent (- 5 postes) et le nombre de divisions de plus de 28 élèves, ce qui fut autrefois un seuil de dédoublement de classes, monte de 52 à 95 : ce n'est pas acceptable !

Dans les lycées et lycées professionnels et l'enseignement agricole, la déclinaison départementale des suppressions de poste au niveau académique s'annonce forcément grave puisqu'il y aurait 80 postes en moins en LP et 30 en moins en lycées. Les dotations contraignent à des choix inacceptables par exemple entre accompagnement personnalisée et options. La fermeture de certaines filières professionnelles (Commentry, Paul Constans) touche maintenant des séries industrielles pourvoyeuses d'emplois.

A tout cela s'ajoutent 24 suppressions de postes d'administratifs, s'ajoutant aux suppressions de l'an dernier et accentuant une réorganisation des services de plus en plus centralisés au Rectorat au détriment de leur qualité, de leur proximité et des conditions de travail des personnels concernés.

Telles sont les conséquences des choix présidentiels annoncés dés fin décembre (14 000 suppressions de postes supplémentaires !) et confirmées le 5 janvier (discours à la gloire de l'allongement du travail des professeurs, de l'autonomie maxima des établissements et de l'apprentissage en entreprises pour les jeunes) .

NE LAISSONS PAS SE CRÉER L'IRREVERSIBLE !

Pour stopper la casse du système éducatif,

pour oser donner une chance à tous nos élèves,

annulation de toutes les suppressions de postes !